



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12/02/2022

PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-2 : QUAI DE LA GARE

Édition : 28/01/2022

1 Présentation des sites

1.1 Localisation



Bâtiment intercommunal du Quai de la gare, à Cluny.

Parcelle 000 / AK / 0180

Générateur PV raccordé au réseau, réparti sur le pan Est-Sud-Est de l'ancien hangar de la SNCF.

Établissement Receiving du Public (ERP), classé 4 R, L, N : la conception sera donc soumise à l'approbation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Saône et Loire (SDIS 71)

1.2 Contraintes d'urbanisme

Zone UL du Plan Local d'Urbanisme de Cluny. Hors périmètre de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Cluny.

Hors périmètre de protection des monuments historiques.



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE
AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-2 :
QUAI DE LA GARE - CLUNY

1.3 Description du bâtiment



Ci-dessus, pan Est-Sud-Est.

PHOTO du pan Ouest-Nord-Ouest manquante



Ci-dessus : pignon Sud. Le coffret ENEDIS de soutirage y est visible.



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE
AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-2 :
QUAI DE LA GARE - CLUNY



Ci-dessus, la charpente en bois traditionnel. Ici vue autour du faîtage, en partie rénovée.



Ci-dessus, charpente de l'auvent, d'origine.

Ancien hangar de la SNCF, rénové, en 2015, par le cabinet de l'architecte Olivier Le Gallée, de Chalons sur Saône.

Couverture en tuiles mécaniques plates, en terre cuite.

Le pan Est-Sud-Est a une longueur d'égout de 35,30 m et une longueur de rampants de 11,60 m, pente de 23°. Mais plusieurs équipements diminuent l'aire



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-2 : QUAI DE LA GARE - CLUNY

disponible pour calepiner des modules PV : puits de lumière et bouches de ventilation.

Le pan Ouest-Nord-Ouest a une longueur de ... Aucun équipement en toiture.

Un relevé dimensionnel a été réalisé par les bénévoles de CVSSB pour préciser les documents reçus de l'architecte en charge de la rénovation, en vue de la consultation de bureau d'études structures.

Une étude de solidité à froid de la structure a été lancée pour satisfaire à la réglementation concernant les ERP. Étude commandée à JTH STRUCTURES, expert ayant déjà travaillé avec d'autres sociétés du réseau des CV.

Cette étude indiquera si des travaux de renforcement sont à réaliser.

La pose des échafaudages se fera sur un sol stabilisé. Leur hauteur permettra d'atteindre l'égout du toit, à 4m.

1.4 Masques potentiels

Aucun masque proche, à l'heure actuelle, pour le pan Est-Sud-Est.

Des platanes, pour le pan Ouest-Nord-Ouest...

2 Centrale PV

2.1 Champs PV

Les fixations seront du type **surimposition** pour tuile plates.

Deux scénarii sont envisagés : soit une centrale limitée à une puissance de 36kWc, sur le pan le mieux exposé, sans besoin de renforcer le réseau public de distribution (RPD) électrique, soit l'occupation d'un maximum de surface, avec renforcement du RPD.

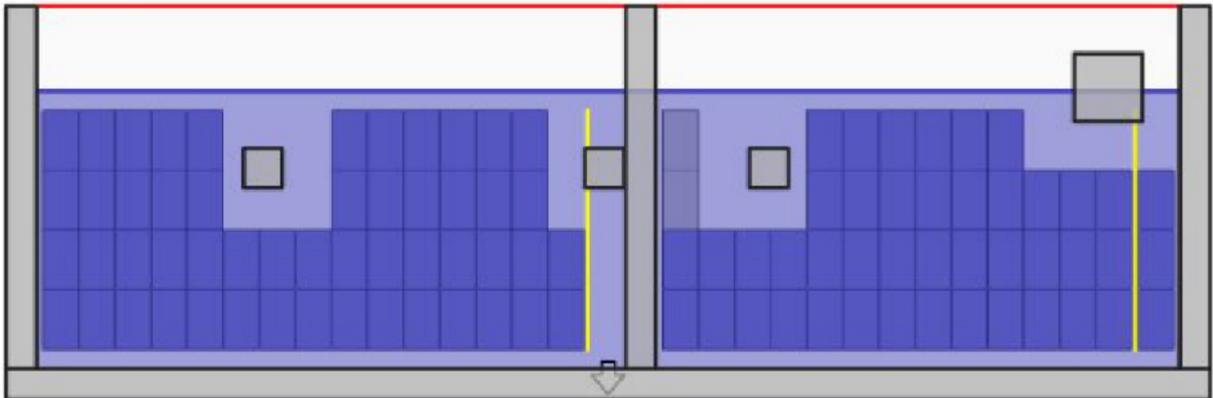
Des cheminements pour les équipes d'intervention du SDIS sont à prévoir en périphérie du champ PV, tous les 30 m et autour des équipements en toiture qui requièrent un accès. Ces cheminements sont modélisés en gris ci-dessous.

2.1.1 Puissance de la centrale attendue : 36 kWc.

Le champ PV ne recouvrira pas la totalité de la toiture pour rester dans la plage tarifaire de 36 kWc. Voir section suivante.



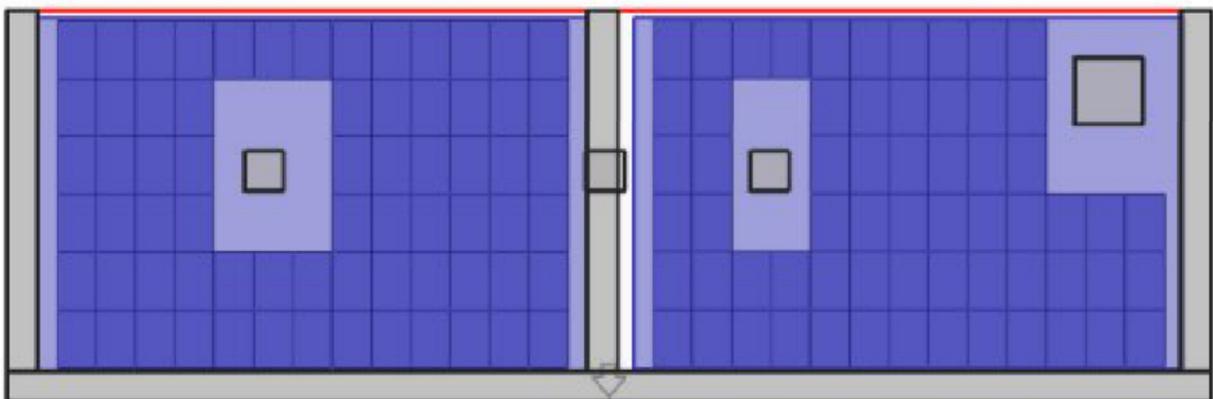
SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE
AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-2 :
QUAI DE LA GARE - CLUNY



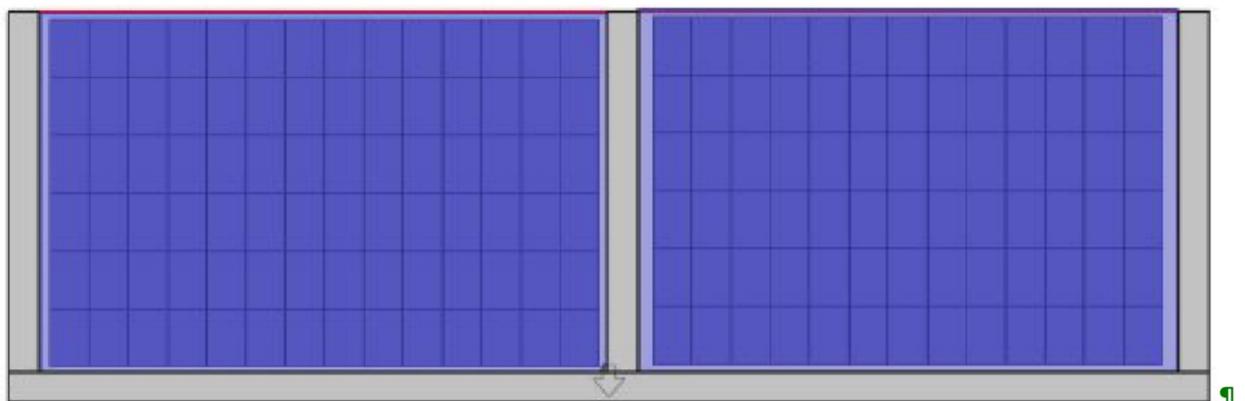
2.1.2 Puissance de centrale maximale

Le champ recouvre la totalité de la surface disponible. La puissance installée dépendra des modules retenus.

Sur le pan Est-Sud-Est, 132 modules de 405 Wc, soit 53,46 kWc.



Sur le pan Ouest-Nord-Ouest, 162 modules de 405Wc, soit 65,61 kWc



Au total, à ce jour, une puissance de 119 kWc pourraient être installée, avec des modules conformes à l'exigence de faible teneur en carbone, avec bilan carbone inférieur à 550 kg eq CO₂/kWc, comme demandé par l'arrêté tarifaire du 6 octobre 2021, pour bénéficier du dispositif d'obligation d'achat et de son prix garanti par l'État.



SAS CENTRALES VILLAGEOISES SOLEIL SUD BOURGOGNE AG DU 12/02/2022 - PRÉSENTATION TECHNIQUE DU LOT 2022-2 : QUAI DE LA GARE - CLUNY

Il est à prévoir qu'en attendant la signature d'une convention d'occupation temporaire par l'actuel propriétaire, les caractéristiques des modules auront évolué sensiblement.

Il faut également attendre le résultat de l'expertise du bureau d'études en structure : son étude de solidité à froid conclura peut-être au besoin de réduire la taille d'un ou des deux champs PV.

2.2 Descriptif de la partie électrique

2.2.1 Puissance de la centrale attendue : 36 kWc.

Un seul ou deux onduleurs centralisés, pour atteindre 30 kVA, selon les propositions des installateurs.

La capacité d'accueil d'une production PV par le réseau électrique local est limitée à 36 kVA.

2.2.2 Puissance de centrale maximale

A priori, un onduleur centralisé par champs PV, de 50kW chacun. A moins qu'un onduleur de 100kVA existe avec au moins 2 mppt. 

2.2.3 Caractéristiques communes au deux scenarii

Un abri pour les onduleurs et coffrets de protection, à situer contre pignon Sud Avec arrêt d'urgence.

Circulation des câbles à l'extérieur de l'enveloppe du bâtiment.

ENEDIS implantera ces coffrets entre le coffret actuel, pour le soutirage et le nouvel abri d'onduleur.

Une tranchée rejoindra les l'abri d'onduleur et les coffrets ENEDIS et protégera les câbles évacuant la production.

3 Étude de potentiel PV

3.1.1 Puissance de la centrale attendue : 36 kWc.

Le potentiel PV est estimé à près de 1.145 h/an

3.1.2 Puissance de centrale maximale

Le potentiel PV est estimé à près de 1.113 h/an, avant étude de masque.